

FORUM JEAN RIGAL, prêtre du diocèse de Rodez

A propos du diaconat permanent

Plusieurs lecteurs de *La Croix* ont relevé que les longues pages du journal consacrées à la situation de l'Église en France (dossier des 7-8 juin 2014) n'évoquent pas la mission du diaconat permanent.

Pourquoi cet oubli qui concerne plus de 1 200 diacres ? Plusieurs raisons viennent à l'esprit. Nous sortons à peine d'une longue période où, en Occident (autre était la situation en Orient), le diaconat était devenu une simple étape dans l'accès au ministère presbytéral. Le diaconat - comme ministère permanent - a quasiment disparu dans l'Église latine, il y a quelque dix siècles, sous l'effet de plusieurs causes cumulatives. Elles finiront par saper l'identité même de ce ministère : « *Des diacres à quoi bon ?* » C'est ainsi que dans le langage courant, on a pris l'habitude de se limiter au binôme réducteur « prêtre-laïc », sans faire droit à la diversité des ministères. Il faudra attendre le concile Vatican II pour que le diaconat permanent soit rétabli (en 1964).

À cette raison historique s'ajoutent des interrogations théologiques et pastorales. Interrogations théologiques : quelle est la spécificité de ce ministère qui entre de

